

# Communiqué ROC : Quelle volonté politique autour du court métrage en 2014 ?

05 FÉVRIER 2014

Le Festival de Clermont-Ferrand représente une date essentielle pour le secteur du court-métrage, tant au niveau de la fréquentation du public que de la présence des professionnels du monde entier.

Le ROC déplore donc que, pour la première fois depuis de nombreuses années, la Ministre de la Culture et de la Communication et la Présidente du CNC soient absentes de cet événement.

En outre, depuis leurs prises de fonction, les professionnels du court métrage ne sont pas parvenus à les rencontrer, en dépit de questionnements et de sollicitations persistants.

Les dossiers ouverts ou à ouvrir, revêtant une importance particulière pour le secteur, sont pourtant nombreux, tels que le financement des films les plus fragiles, le passage du court au long métrage, le développement d'une politique européenne en matière de court métrage, la numérisation des festivals et des films, la baisse des crédits DRAC et de nombreuses collectivités territoriales, l'accompagnement de la diffusion du court métrage en salles, sur les chaînes de télévision et sur les nouveaux médias.

Le ROC tient à rappeler le rôle essentiel du court métrage dans la recherche et le développement cinématographiques, la transmission des savoirs et l'insertion professionnelle, la démocratisation culturelle, l'animation du territoire, l'éducation à l'image ...

Il nous semble que ces éléments doivent être au cœur d'une politique cinématographique favorisant la création et le lien avec les publics.

Nous souhaiterions donc vivement connaître les objectifs politiques pour le court métrage en 2014 de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication et de Madame la Présidente du CNC.

Créé en 2006, le ROC rassemble le SPI, la SRF, le SFA-CGT, l'Agence du court métrage, la Maison du film court, Carrefour des festivals et Sauve qui peut le court métrage et s'attache à garantir la pérennité et la diversité de la création et de la production des œuvres de format court, notamment en

termes de financement et de diffusion.

Contact :

Juliette Prissard-Eltejaye - SPI

Cyril Seassau - SRF